

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Jour 1	- Arrivée du groupe en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner. Présentation du séjour avec atelier de découverte de l'application Miléade.
Jour 2	Matin : séance de gym douce en plein air. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au village. Après-midi : visite de l'écomusée la maison Michaud, ferme à tuyé du XVIIIème siècle. Dîner au village. Soirée Grand jeu : films, géographie, chansons, gastronomie, culture générale...
Jour 3	Matin : tournoi de pétanque. Déjeuner au village. Après-midi : activité tapis vert ou jeu de société : venez montrer vos talents de joueur de cartes. Dîner au village. Soirée dansante ou karaoké.
Jour 4	Excursion à la journée Arbois et Salins les Bains. Arbois. Après-midi : visite guidée des anciennes salines de Salins les Bains. Dîner au village. Soirée locale : film sur la région ou intervenant pour en apprendre un peu plus sur votre destination hôte.
Jour 5	Matin : séance de stretching détente. Profitez du Spa pour prolonger ce moment de relaxation. Déjeuner au village. Après-midi : piste de danse animée avec initiation de danses en ligne Dîner au village. Soirée Casino Miléade .
Jour 6	Matin : balade pédestre. Déjeuner au village. Après-midi : Labergement Sainte Marie Le village Soirée Loto/Bingo : grâce à ce jeu classique, vous êtes assurés de passer une soirée agréable et détendue.
Jour 7	Matin : découvrez comment réaliser une spécialité locale Déjeuner au village. Après-midi : visite de la fromagerie de Chapelle-des-Bois. Dîner au village. Soirée Spectacle : toute votre équipe se réunit pour vous proposer une soirée haute en couleur.
Jour 8	Départ du groupe après le petit déjeuner, muni d'un panier repas pour le déjeuner. Nota bene : Le déroulement du séjour est indicatif, l'ordre des journées peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Comment puis-je m'inscrire :

SEJOUR 2022

VILLAGE CLUB DE LA CHAPELLE DES BOIS

DU SAMEDI 7 MAI AU SAMEDI 14 MAI



En plein cœur de la Bourgogne-Franche Comté, notre Village Club vous accueille au Nord du Parc Régional du Haut-Jura. Prenez part aux excursions pour profiter de magnifiques panoramas et découvrez ses mille et une richesses : Arbois, Salins les Bains, Labergement-Sainte-Marie... Et bien sûr, les spécialités culinaires et artisanales, qui font la réputation de la région.

INSCRIPTION AU C.C.A.S 7 bld Léon Révillon

le mardi 8 avril à partir de 13h30

INFORMATIONS UTILES

CONDITIONS D'ACCÈS AUX SÉJOURS ANCV SENIORS:

HABITER BOISSY ST LÉGER —
AVOIR 60 ANS OU PLUS

PIECES À FORNIR

PIECE D'IDENTITÉ-JUSTIFICATIF
DE DOMICILE
AVIS D'IMPOSITION 2021 SUR
LES REVENUS 2020
CHEQUE D'ACOMPTE DE 30 %
À L'ORDRE : RÉGIE SORTIES ET
VOYAGES 3ÈME AGE CCAS
BOISSY

Groupe de 30 personnes maximum
En cas d'excédent de candidatures seront prioritaires les personnes non imposables. Votre inscription sera confirmée après validation par le Conseil d'administration.

PAS DE CHAMBRE SEULE

Le séjour 2022 à la Chapelle des Bois est en partenariat avec l'ANCV qui attribue une aide de 160 € aux personnes non imposable.
Le calcul se fera à partir de la ligne "impôt sur le revenu net avant correction " sur l'avis 2021 des revenus 2020.

COÛT DU SEJOUR

Non imposable

230 € (aide ANCV de 180 € déduite)
+ 100 € Transport
+ 60 € Taxe de séjour, assurances, forfait ménage quotidien

390 € *** - participation du CCAS voir tableau ci-joint

Imposable

410€
+ 100 € Transport
+ 60 € Taxe de séjour, assurances, forfait ménage quotidien

570 € *** - participation du CCAS voir tableau ci-joint

PARTICIPATION DU C.C.A.S.

SUR LA BASE DE 230 € POUR LES PERSONNES NON IMPOSABLES
SUR LA BASE DE 410 € POUR LES PERSONNES IMPOSABLES

Revenus mensuels pour 1 personne	Participation du CCAS
Personnes non imposables	
Personnes dont la ligne "impôt sur le revenu net avant correction " de l'avis d'imposition est inférieur ou égale à 61 €	100 €
Personnes imposables	
Jusqu'à 906,81 €	70 €
de 906, 82 € à 1133,51 €	50 €
Revenus mensuels pour 1 couple	Participation du CCAS
Personnes non imposables	
Personnes dont la ligne "impôt sur le revenu net avant correction " de l'avis d'imposition est inférieur ou égale à 122 €	200 €
Personnes imposables	
Jusqu'à 1407,82 €	140 €
de 1407,83 € à 1789, 82€	100 €